

**Allocution politique du Premier Ministre Naoto Kan**  
**lors de la 177<sup>ème</sup> session de la Diète**

**1- Préambule**

Avant de démarrer mon propos principal, j'aimerais dire un mot.

Le déclenchement d'une grippe aviaire hautement pathogène a été confirmé avant-hier dans le département de Miyazaki. Le gouvernement a tenu le jour même une réunion du quartier général pour affronter la grippe aviaire et il y a fait une réponse initiale. Je prends toutes les mesures possibles, y compris cette contre-mesure aussi bien que les mesures pour la prévention de la diffusion de cette maladie infectieuse.

Depuis sa formation il y a six mois, mon gouvernement a consacré tous ses efforts au renforcement intégré de l'économie, de la sécurité sociale et des finances publiques, afin de rendre sa vitalité au pays. Au bout de ce renforcement, quel visage souhaitons-nous donner au pays? A cette fin, quelle politique nationale devrions-nous adopter ? Je voudrais présenter une nouvelle fois aujourd'hui mes convictions au peuple japonais et aux parlementaires.

Mon projet de construction d'une nouvelle nation repose sur les trois principes suivants, «l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle », la « réalisation d'une société du moindre malheur » et une « politique destinée à corriger les absurdités ». En plein milieu d'une époque de changement, le monde entier cherche à tâtons le meilleur moyen de traverser cette nouvelle ère. Le Japon ne doit pas être le seul à tarder à sortir de l'impasse où se trouve son économie ni du malaise de sa société. Nous devons considérer la situation avec sang-froid, abandonner ses tendances à l'introversion et se dégager des stéréotypes qui avaient prévalu jusque là. Dans le même temps, nous devons trouver une nouvelle formule qui permette de partager notre prospérité avec l'ensemble de la communauté internationale en bénéficiant du grand essor économique de l'Asie. En outre, face à l'évolution de notre structure sociale, nous devons offrir à nos concitoyens une vision propre à leur donner le bonheur de vivre dans ce pays. Cette année sera celle d'un changement de cap en faveur de la réalisation de cette nouvelle société. Je vais à présent vous donner le détail de mes résolutions.

## **2 – « L'ouverture du Japon sous l'ère *Heisei* (au 21<sup>e</sup> siècle) » : premier principe de la construction d'une nation**

Le premier principe de la construction d'une nation est « l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle ». Au cours des 150 dernières années, le Japon a accompli par deux fois l'ouverture du pays, sous l'ère Meiji (1868-1912) et après la Seconde Guerre mondiale. Alors que la situation internationale était instable, le Japon avait triomphé des difficultés par une réforme importante des structures politiques et sociales du pays et des activités économiques fondées sur une forte créativité. Mon défi d'une « troisième ouverture » fait donc suite à ces deux précédents tout en sachant que des difficultés nouvelles apparaissent comme des évolutions inconnues jusqu'à lors ou comme une diversification des échelles de valeurs. Dans un tel contexte, aucune solution efficace ne saurait découler d'une simple recherche de références ou de modèles. Nous résoudrons ces problèmes grâce à des idées nouvelles et des convictions fermes. Et c'est fort de cette résolution que j'œuvrerai en faveur de « l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle ».

### **La promotion de partenariats économiques globaux**

La réalisation de cette ouverture commencera par la libéralisation du commerce et des investissements ainsi que la facilitation des échanges entre les personnes. Pour ce faire, nous promouvoir des partenariats économiques globaux. Convaincu que l'ouverture économique représentait le meilleur moyen de partager la prospérité avec le reste du monde, le Japon a adopté ce principe tout au long de la période qui a suivie la Seconde Guerre Mondiale. Selon cette orientation, il a œuvré en faveur d'un renforcement des règles du commerce international par un accord lors des négociations du Cycle de Doha de l'OMC. Dans le même temps, le Japon a accusé un retard considérable durant les dix dernières années face à la brusque augmentation des partenariats économiques bilatéraux et régionaux. C'est pourquoi le Japon a stipulé une base politique en matière de partenariats économiques globaux avant la tenue du Sommet de l'APEC à l'automne de l'année dernière. Cette année sera quant à elle celle de la décision et de l'action. Nous allons de façon certaine mettre en vigueur les accords de partenariats économiques signés l'année dernière avec l'Inde et le Pérou. D'autre part, nous accélérons les négociations avec l'Australie et nous œuvrons soit pour une reprise soit pour une ouverture des négociations en ce sens avec la Corée du Sud, l'Union européenne et la Mongolie. En outre, j'ai l'intention d'avancer dans l'étude conjointe sur un accord de libre échange trilatéral avec la Chine et la Corée du Sud. Concernant l'Accord de Partenariat Economique Transpacifique (TPP), nous poursuivons les discussions avec les nations concernées, à commencer par les États-Unis, et présenterons nos conclusions sur une participation du Japon aux négociations vers le mois de juin prochain.

## **Relance des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche**

Un autre objectif important pour réaliser cette « ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle » est la relance des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Des voix s'élèvent déclarant qu'une libéralisation du commerce créerait une menace pour le secteur agricole. Je ne prendrai pas de décision n'offrant qu'une telle alternative. Durant ces vingt dernières années, la production agricole nationale a diminué de 20% et la non-reprise d'exploitations par des jeunes a progressé. Aujourd'hui, l'âge moyen des agriculteurs est de 66 ans. La relance des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est un dossier à traiter sans délai. J'en ai eu la conviction l'année dernière en visitant les exploitations d'agriculteurs épris de leur travail et remplis d'espoir. Nous favoriserons une transition vers un nouveau secteur (« le 6<sup>ème</sup> secteur » de l'économie) en collaboration avec les secteurs du commerce et de l'industrie. Nous poursuivrons également le changement d'échelle à travers la consolidation des exploitations. De telles mesures permettront au Japon de se doter d'un secteur agricole auquel les jeunes participent et où ils trouvent une vie de qualité dans les provinces rurales.

Le système de revenus compensatoires pour les foyers agricoles constitue le pilier d'une politique visant à cet objectif. L'année prochaine, ce système sera élargi aux cultures des champs et renforcera l'aide en faveur du changement d'échelle. Nous présenterons également à l'étranger l'intérêt des produits japonais, bons et sains, et augmenterons leurs exportations. Afin de développer leur caractère multifonctionnel, nous aiderons les petites exploitations localisées dans les zones montagneuses. Cela ne concernera pas que le secteur de l'agriculture. Pour revitaliser la sylviculture en tant qu'industrie clé dans les zones montagneuses, nous enrichirons le système d'aides directes ainsi que celui des aides à la formation. Les mesures d'aides compensatoires destinées au secteur de la pêche seront également renforcées. Enfin, des discussions seront menées intensivement au sein de la « Réunion pour la réalisation de la relance des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » formée par le Gouvernement, qui présentera une orientation de base en juin et un plan d'action en octobre prochain.

## **Proposition de débat au sein de la Diète**

Nous avons formulé la direction à suivre présentée ci-dessus en prenant en considération le développement de partenariats économiques et la relance des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche comme une percée vers la réalisation de « l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle ». La population japonaise porte un grand intérêt à ces enjeux. Nous débattons alors de ce sujet au sein de cet hémicycle, chaque parti politique apportant son avis.

## **Mise en place de la Nouvelle Stratégie de Croissance liant l'ouverture du pays et la croissance économique et l'emploi**

Afin de lier cette « ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle », d'une part, et la croissance et l'emploi, d'autre part, nous mettrons en place les actions listées dans la feuille de route pour la Nouvelle Stratégie de Croissance. Les politiques que je vous avais promises dans mon discours de politique générale lors de la précédente assemblée ont déjà été arrêtées, et nous sommes désormais passés à leur réalisation. Nous avons établi un Programme de Promotion des Investissements Domestiques et décidé une baisse de 5% du taux effectif d'imposition sur les sociétés et une baisse de 3 % du taux réduit appliqué aux PME. Conformément à nos promesses, nous avons également créé un visa pour les séjours hospitaliers afin de faire du Japon une nation touristique. Pour permettre au Japon de lutter pleinement contre le réchauffement climatique, le gouvernement a décidé l'introduction d'un impôt destiné à financer notre politique de lutte contre ce réchauffement, politique qui a été l'objet de longs débats. Nous allons également introduire un système obligeant les compagnies d'électricité à acheter toute la production obtenue à partir des énergies renouvelables. Grâce aux initiatives de mes ministres, les dossiers du développement à l'étranger de projets d'infrastructures globaux (incluant l'installation, la maintenance et l'assistance technique) dans les domaines du transport ferroviaire, de l'eau et de l'énergie nucléaire ainsi que de la sécurisation de l'approvisionnement en terres rares indispensables aux produits de haute technologie sont en progrès. Suite à mes contacts directs avec le Premier ministre vietnamien, le Japon a pu réaliser sa première vente à l'étranger d'installations nucléaires. Nous avons également signé des accords « open sky » (« ciel ouvert ») avec les États-Unis, la Corée du Sud et Singapour. Le monde industriel a également répondu à ces initiatives et montré son objectif de consacrer dans les dix ans près de 100 billions de yens aux investissements en matière d'équipements. Je salue cette proposition ambitieuse, créatrice de nouveaux marchés et d'emplois. Et afin d'aider à sa réalisation, nous augmenterons le budget alloué à l'innovation scientifique et technologique, à commencer par la recherche fondamentale en université. Pour faire du Japon un centre économique en Asie, nous attirerons un plus grand nombre d'entreprises étrangères sur notre sol. Nous sommes résolu à faire tout notre possible pour soutenir aussi les PME, en prolongeant la durée de la Loi de facilitation de l'accès aux crédits pour les PME ou encore par des mesures de lutte contre leurs difficultés de financement. J'accomplirai chacune de nos promesses et ferai de cette année 2011 un tremplin vers un renouveau de l'économie japonaise.

### **3. Réaliser une société du moindre malheur : deuxième principe de la construction d'une nation**

Je voudrais ensuite évoquer un deuxième principe de la construction d'une nation que nous souhaitons promouvoir en même temps que « l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle ». Il s'agit de la « réalisation d'une société du moindre malheur ». Pour être à même de relever le défi d'une nouvelle « ouverture du Japon », il nous faut dans toute la mesure du possible réduire les causes de malheur : chômage, maladie, pauvreté, catastrophes, criminalité. Le Japon dans son ensemble ne pourra pas avancer avec confiance si rien n'est fait face aux difficultés dont chacun peut être victime. Mon gouvernement entend maintenir le cap vers la « réalisation d'une société du moindre malheur ».

#### **Mise en œuvre de mesures pour l'emploi**

L'emploi reste la question la plus importante. Car c'est en travaillant que les gens parviennent à trouver leur place et leur rôle dans la société. Face à la situation particulièrement difficile des jeunes nouvellement diplômés, des mesures spécifiques ont été élaborées au sein d'une mission spéciale et des agences pour l'emploi dédiées à leur soutien, ont été établies dans tous les départements. Grâce à l'aide des conseillers emploi dont les effectifs ont été doublés pour atteindre 2 000, fin décembre dernier 16000 jeunes diplômés étaient parvenus à trouver un emploi. Selon un conseiller emploi avec lequel je me suis entretenu, « Si l'on instaure un véritable dialogue, beaucoup d'étudiants reprennent confiance et courage ». Je le dis aux étudiants, n'hésitez pas à vous adresser à ces conseillers ! Je suis sûr qu'ils seront pour vous d'excellents alliés. Nous renforçons aussi nos efforts auprès des entreprises pour les inciter à développer l'embauche à l'essai et à accorder aux nouveaux employés le statut de jeune diplômé durant les trois années qui suivent la fin des études. Dans la promotion qui finira prochainement ses études universitaires, le pourcentage des jeunes ayant trouvé un emploi se limitait en décembre à 68,8 %, et nous entendons rester mobilisés pour soutenir les jeunes diplômés.

Notre intention est également de continuer à renforcer les mesures pour l'emploi en général. Un premier axe consiste à « établir des passerelles » vers l'emploi. Pour aider les jeunes diplômés, outre le dispositif que je viens d'évoquer, nous renforçons aussi notre programme de mise en rapport avec les PME. Afin d'offrir un deuxième filet de protection à ceux qui ne peuvent bénéficier des prestations de l'assurance-chômage, nous avons l'intention de créer un dispositif d'aide à la recherche d'emploi qui permet de toucher une allocation dans le cadre d'une formation professionnelle. Le deuxième axe est de « créer » des emplois. Dans la mise en œuvre de notre Nouvelle Stratégie de Croissance, nous entendons favoriser la création d'emplois dans les domaines où il existe une forte demande

potentielle, tels que les soins médicaux, la prise en charge de la dépendance ou des enfants, l'environnement, et introduire une fiscalité favorable à l'emploi incitant les entreprises à accroître l'embauche. Le troisième axe consiste à « préserver » l'emploi. Pour prévenir la délocalisation des emplois à l'étranger, nous entendons renforcer le dispositif d'aide à l'implantation des industries à faibles émissions de carbone dont les effets positifs sur l'emploi se manifestent déjà. Nous allons également relever le niveau des prestations de base de l'assurance-chômage. En plus de ces trois axes d'action qui nous permettront de dégager des emplois, nous entendons promouvoir le soutien aux PME touchées par le relèvement du salaire minimum et encourager la titularisation des employés à contrat à durée déterminée souffrant de précarité en terme d'emploi et de revenu, en procédant notamment à la révision de la loi sur le travail intérimaire.

### **Renforcement de la Sécurité sociale**

Quoi qu'il en soit, une chose sera essentielle pour « la réalisation d'une société du moindre malheur ». Je veux parler du renforcement du système de Sécurité sociale, qui forme la base même du bien-être de notre société. Pour l'année fiscale 2011, le budget de la Sécurité sociale sera augmenté de 5 %. Concernant les retraites, la part de l'Etat sera maintenue à 50 % pour le régime de base. En outre, nous ferons tout notre possible pour résoudre le problème des dossiers d'enregistrement des retraites. Dans le domaine médical, des solutions seront apportées pour faire face aux problèmes de l'inégale répartition des médecins sur le territoire. Un dépistage gratuit du cancer du colon sera instauré. Les dépistages gratuits des cancers du sein et du col de l'utérus seront pour leur part maintenus. Nous restons ouverts aux avis des tribunaux dans les procès touchant à l'hépatite B et, forts d'un dialogue avec les citoyens japonais, nous visons à une résolution rapide des contentieux. Dans le domaine de la dépendance, nous oeuvrerons à l'amélioration des soins à domicile des personnes âgées vivant seules, à travers la mise en place de services opérationnels 24 heures sur 24, entre autres choses. En matière de politique familiale, nous procéderons à un renforcement à la fois des prestations en espèces et des aides en nature. L'allocation familiale pour les enfants de moins de trois ans passera à 20 000 yens par mois, tandis qu'une nouvelle subvention s'élevant à 50 milliards de yens au total sera créée pour financer la garde d'enfants et les initiatives régionales de soutien parental. Les services de soutien aux personnes handicapées se verront élargis après une réforme juridique. Une proposition de réforme de la loi-cadre relative aux personnes handicapées sera d'autre part soumise à la Diète. Enfin, l'introduction d'un système global de protection sociale pour les personnes handicapées est actuellement à l'étude.

### **Méthode pour la réforme du système de Sécurité sociale**

En dépit de la situation difficile des finances publiques, nous avons alloué une place

importante au budget dédié au bien-être des citoyens japonais pour la prochaine année fiscale. A cette fin, nous avons déployé un maximum d'efforts, à travers une diminution des travaux publics et la réorganisation des budgets spéciaux, entre autres. Nous avons également tenu notre promesse, énoncée en 2010, d'assainir les finances publiques. Cependant, compter uniquement sur ces efforts pour financer les besoins croissants de la Sécurité sociale présente des limites. Suite à des changements importants, la situation socio-économique sur laquelle est fondée notre système de Sécurité sociale ne correspond plus à la réalité. De ce fait, le Japon est aujourd'hui confronté au besoin d'une réforme en profondeur du système. Dans cette optique, le gouvernement et les partis gouvernementaux ont rédigé cinq principes fondamentaux pour une réforme du système de Sécurité sociale. Premièrement, la Sécurité sociale doit être « un service qui s'adresse à toutes les générations », protégeant les personnes âgées tout en renforçant son soutien aux jeunes générations. Deuxièmement, elle doit constituer un « investissement pour l'avenir » en apportant une aide aux enfants et à leurs parents.

Troisièmement, elle devra accorder une place importante aux « prestations de services de soutien » proposées par les collectivités locales. Quatrièmement, elle devra offrir une aide complète en faveur du bénéficiaire, passant outre les segmentations administratives et structurelles. Enfin, en vue de ne pas créer de fardeau pour les générations futures, le système de Sécurité sociale devra se doter de ressources financières durables.

Afin de fournir un service juste et utile, la création d'un système d'identifiant unique regroupant le numéro de Sécurité sociale et le numéro fiscal sera également nécessaire. De la concrétisation de ces cinq principes fondamentaux résultera une amélioration du niveau de vie de chacun. A cette fin, je pense que je ne peux faire autrement que de vous demander, à vous peuple japonais, de porter une partie de ce fardeau. Avant le mois de juin de cette année, le gouvernement présentera l'aspect global pour la réforme de la Sécurité sociale, ainsi que les grandes lignes d'une réforme en profondeur du système fiscal. Afin de vous permettre de réfléchir suffisamment à la question, nous diffuserons sous différentes formes le contenu des débats tenus lors de la phase d'étude de la réforme.

### **Proposition d'un débat citoyen**

La question de la prise en charge des coûts est peut-être de celle qu'on préfèrerait ne pas aborder. Dans tout débat relatif à ce sujet, il y a un préalable qui s'impose : la suppression radicale des gaspillages dans l'administration. En outre, je considère comme nécessaire que les parlementaires montrent à la population qu'ils sont eux-mêmes prêts à consentir des sacrifices, en réduisant par exemple le nombre de sièges à la Diète. Il va sans dire que cette question doit être débattue et décidée dans un cadre parlementaire. Aujourd'hui, je me présente à vous en tant qu'homme politique et en tant que chef de parti pour vous proposer d'engager une concertation entre la majorité et l'opposition sur cette

question. Une fois que nous aurons achevé ce travail, il conviendra alors de demander à nos concitoyens de regarder la réalité en face et de réfléchir ensemble à la façon concrète de surmonter les difficultés actuelles. Le « Conseil pour la réalisation d'une société de confiance » établi il y a un an et demi alors que le Japon était gouverné par la coalition du Parti Libéral Démocrate et du Parti Komei, avait exprimé « la nécessité de poursuivre le débat et la formation d'un consensus entre la majorité et l'opposition au-delà des clivages partisans » sur les prestations et les coûts de la sécurité sociale, afin de construire une société de confiance durable. En décembre dernier, le Parti Libéral Démocrate a également fait le constat suivant dans son « Concept de Base sur la Révision de la Fiscalité » : « Pour envisager une réforme en profondeur, il convient d'établir une table ronde en dehors des clivages politiques et de rechercher un consensus national ». Pendant cette période, le Parti Komei a publié un rapport intérimaire sur sa « Nouvelle Vision de la Société de Providence » ; tout en affirmant que « le bien-être public passe d'abord par une entraide et un emploi forts », le Parti Komei s'est prononcé en faveur d'« une couverture et un coût moyens » pour une protection sociale efficace, tout en proposant l'établissement d'un « Conseil de la Sécurité Sociale » où la majorité et l'opposition se concerteraient sur l'élaboration d'un tel système. Je considère que nous avons déjà une même perception des enjeux et de nombreux arguments en commun. Il s'agit du sujet qui intéresse le plus nos concitoyens. Pourquoi, comme le proposent plusieurs partis, ne pas initier un débat entre la majorité et l'opposition ? La baisse de la population active qui résulte d'une dénatalité et d'un vieillissement sans précédent de la population, avait été prévue depuis longtemps. Il incombe à tous les parlementaires de la majorité et de l'opposition d'élaborer des mesures face à un problème d'une telle ampleur. Conscients de nos responsabilités, faisons de cette session l'occasion d'un débat le plus complet possible. Je compte sur vous.

### **Formation d'une société offrant à tous une vie agréable**

Tout en construisant un cadre solide pour la Sécurité sociale, nous entendons renforcer les mesures concrètes allant dans le sens de la formation d'une société où nos concitoyens pourront jouir d'une vie agréable. Pour donner à nos enfants la force de réaliser leurs rêves, nous allons renforcer le soutien à la politique familiale ainsi que l'éducation, à travers, par exemple, l'unification dans un même dispositif des garderies et des maternelles. En première année de primaire, nous assurerons un effectif ne dépassant pas 35 élèves par classe. Tout en poursuivant la mise en œuvre de la gratuité effective de la scolarité au lycée, nous allons également élargir le système des bourses.

Nous entendons aussi soutenir la participation active des femmes dans la société. 2 millions de femmes hésitent à occuper un emploi parce que, par exemple, elles élèvent elles-mêmes leurs enfants. Aussi un groupe d'action auprès du gouvernement a élaboré un



plan afin de régler le problème des 26 000 enfants en attente d'une place en crèche. Dans ce cadre, 20 milliards de yens seront, durant le prochain exercice budgétaire, dévolus à l'organisation de services flexibles et divers de garde d'enfants, avec notamment des subventions destinées aux garderies sans agrément. Les femmes qui s'occupent de leur foyer et les femmes qui ont élevé leurs enfants seront motivées pour s'investir dans le travail. De même, les hommes qui ne vivaient que pour leur métier prendront part à la vie du foyer. Les deux côtés ont fort à y gagner. Agissons pour développer des environnements professionnels et familiaux qui permettront de créer une société où les hommes et les femmes peuvent participer conjointement.

Il est aussi important de renforcer la sécurité dans notre vie quotidienne. Nous irons dans le sens d'une plus grande répression de la cybercriminalité et de la criminalité internationale, d'un renforcement du dispositif administratif chargé de la protection des consommateurs et d'un renforcement des mesures préventives contre les sinistres. Nous proposons également une révision du Code civil en vue de prévenir la maltraitance des enfants.

#### **La promotion d'un « Nouveau Concept d'Intérêt Général »**

Il est indispensable de promouvoir l'idée d'« un nouveau concept d'intérêt général », élément clé dans la réalisation d'une « société du moindre malheur ». C'est en se soutenant dans les moments difficiles que l'on partage aussi les joies. La société japonaise a su cultiver cet esprit jusqu'à nos jours. Ces derniers temps, nous voyons se développer de nouvelles initiatives qui le prouvent. N'est-ce pas plutôt à nous, hommes et femmes politiques de Nagatacho et fonctionnaires de Kasumigaseki, de changer d'attitude en réévaluant notre interprétation trop étroite de la notion d'intérêt général et d'apporter un soutien actif à ces initiatives ? Dans cette optique, nous introduirons dans le prochain exercice un dispositif fiscal révolutionnaire, qui accordera une déduction d'impôt sur les dons aux acteurs de ce « nouvel intérêt général », tels que les organisations à but non lucratif. Dans le même temps, nous assouplirons considérablement les conditions à remplir pour obtenir le statut d'organisations à but non lucratif.

#### **4. Une politique destinée à corriger les absurdités : troisième principe de la construction d'une nation**

Avec « l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle », « la réalisation d'une société du moindre malheur », le troisième principe de la construction d'une nation est celui d'une « politique destinée à corriger les absurdités ». C'est un principe concernant l'attitude qu'il convient

d'adopter en politique. La force qui m'a conduit dans le passé à m'investir dans le dossier du sang contaminé par le sida venait de ma colère face à l'absurdité de ces souffrances terribles dues à une administration injuste. À l'époque, l'une des personnes qui travaillaient avec moi était le député Takashi Yamamoto. Après s'être lancé sur la scène politique nationale en menant une campagne qui ne reposait pas sur l'argent, M. Yamamoto n'a cessé de se consacrer à la protection sociale considérant que « le travail des hommes politiques consistait à défendre la vie ». Même après avoir été atteint par un cancer du thymus il y a cinq ans, il s'est dépensé sans compter pour l'adoption d'une loi-cadre de lutte contre le cancer et d'une loi-cadre de mesures contre le suicide et ce, malgré les effets secondaires de la chimiothérapie et jusqu'à user ses dernières forces. Sa capacité à agir, qui lui a valu la confiance de tous au-delà des divisions partisans, sa passion pour lutter sans relâche contre les situations absurdes de notre société, il me faut leur donner une suite. Le troisième anniversaire de la mort de M. Yamamoto le mois dernier m'a renforcé dans ma détermination.

### **L'éradication des absurdités par la création de missions spéciales d'action**

Il reste encore dans ce pays bon nombre d'absurdités qui ont été jusqu'ici négligées. Quand bien même une seule personne aurait besoin d'aide, il faut lui tendre la main. C'est ce sens du devoir qui a motivé la création de ces missions spéciales d'action.

Concernant le virus HTLV 1, nous nous sommes rendus compte au contact de patients comme Madame Kayoko Sugatsuki que ce problème existait de longue date, et c'est pourquoi nous avons immédiatement mis en place une mission spéciale d'action. Trois mois plus tard, nous avons pu instaurer un dispositif d'ensemble pour développer la recherche de soins, le conseil, et le dépistage lors de la grossesse. M. Shiro ASANO, ancien gouverneur du département de Miyagi qui se bat actuellement contre une maladie causée par ce virus nous a envoyé le message suivant : « Je suis très reconnaissant envers cette mission spéciale d'action, et je veux surmonter cette maladie ».

Un groupe a également été formé pour le rapatriement des ossements des soldats morts à Iwo-Jima. C'est un projet que je caressais depuis ma visite sur l'île il y a quatre ans. Bien qu'Iwo-Jima soit un territoire japonais, les restes de 13000 personnes y reposent encore aujourd'hui. C'est un devoir du pays de progresser pour le rapatriement de ces ossements. Le groupe d'action a accompli un énorme travail de documentation aux Etats-Unis, et grâce à l'aide notamment des proches et des familles des défunts, une nouvelle fosse commune a pu être identifiée.

## **Les mesures de lutte contre l' « isolement social »**

De plus, la semaine dernière a été créée une mission spéciale d'action de lutte contre l' « isolement social » avec notamment la participation d'intervenants de terrain. Ainsi que les expressions récentes comme « société sans lien » et « foyer composé d'une seule personne » le montrent, de plus en plus de personnes vivent dans l'isolement. Ce contexte n'est pas sans rapport avec les situations actuelles de maladie, de pauvreté ou même avec le nombre élevé de suicides, qui dépassent les 30 000 chaque année. Lorsqu'il m'a fallu composer le gouvernement, je me suis juré de rendre possible une société dans laquelle pas même une personne ne serait exclue. Nous sommes déjà en train de renforcer les dispositifs de déploiement de travailleurs sociaux pour aider les personnes isolées et les dispositifs de lutte contre la dépression et le suicide. La nouvelle mission spéciale d'action examinera les causes et les conditions réelles de ce phénomène d'isolement pour toutes les générations. Elle proposera également une « stratégie d'inclusion sociale » qui sortira les personnes de leur isolement.

## **Accélération de la réforme politique**

Tous les citoyens japonais réclament aujourd'hui des efforts assidus en vue d'une réforme politique. C'est la responsabilité des hommes politiques ainsi que des partis de répondre à cette exigence. De nombreux partis ont intégré à leur programme de campagne d'obtenir encore davantage de transparence dans le domaine du financement politique, d'interdire des donations de la part d'entreprises et d'organisations, ainsi que de mener les réformes fiscales en vue de favoriser les donations personnelles. J'invite les partis politiques de la majorité ainsi que de l'opposition à présenter chacun leurs propositions, pour apporter une réponse concrète qui saura enfin convaincre les citoyens.

## **5 - Accélération de la décentralisation ainsi que renforcement et accomplissement de la réforme de l'administration**

### **Accélération de la réforme pour la décentralisation**

Ces trois principes pour la construction d'une nouvelle nation ont pour socle l'accélération de la réforme sur la décentralisation qui est la ligne directrice de notre gouvernement. Cette réforme accomplira un grand pas en avant cette année. Tout d'abord sera allouée à chaque département une dotation générale, dont l'utilisation sera libre. Au départ, chaque ministère n'avait accordé au fonds de dotation que 2,8 milliards de yen. C'est insuffisant pour que les départements puissent réaliser leur rêve. Suite à ma forte insistance auprès de chaque ministre, l'ampleur de cette dotation sera portée à 512 milliards de yen l'année prochaine et à 1000 milliards au cours de l'année fiscale 2012. C'est là un grand résultat de l'alternance

politique. L'objectif final de notre réforme sur la décentralisation est encore loin devant nous. Pendant cette session parlementaire, nous proposerons aux parlementaires le transfert de compétences aux municipalités, ainsi que la création de zones d'activités générales. Les services décentralisés de l'Etat transféreront graduellement leurs compétences, avec l'institutionnalisation du système d'intercommunalité par les collectivités territoriales. Dans les régions de Kyushu et du Kansai, des efforts pour créer des intercommunalités sont en cours. Avec ce type d'initiatives régionales, nous pourrions nous débarrasser des sceptiques de la décentralisation.

### **Renforcement et accomplissement de la réforme de l'administration**

Pour faire avancer la décentralisation et pour appliquer les mesures concrètes en vue de « l'ouverture du Japon au 21<sup>e</sup> siècle » et « la réalisation d'une société du moindre malheur », il nous faut renforcer et compléter la réforme globale de notre administration par l'initiative des femmes et des hommes politiques. Depuis l'alternance politique apparue en 2009, la réforme administrative, et en particulier la chasse au gaspillage, a été conduite avec un zèle et à une échelle jamais vus. Cependant, nous ne devons pas pour autant développer une indulgence en pensant « cela suffit ». Nous n'excuserons pas le gaspillage ne serait-ce que d'un yen et nous continuerons à mener un tri en profondeur entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas. De plus, nous nous efforcerons de réformer le statut des fonctionnaires et de réduire de 20% les frais de personnels consacrés aux fonctionnaires d'Etat. Nous nous pencherons également sur la réforme des institutions administratives indépendantes et des organismes reconnus d'utilité publique, qui ont servi de refuge pour le pantouflage et le gaspillage. Nous mettrons également en place une réforme des réglementations qui forment le moteur du renouveau de la croissance, en faisant la part de l'utile et de l'inutile dans les réglementations existantes. Nous avons déjà tenu un certain nombre des promesses de notre manifeste, et cette année, en considérant la période de deux ans depuis sa proclamation, nous allons réexaminer ce manifeste en tenant compte de l'avis des citoyens. En vue d'une administration transparente et juste, nous envisageons une révision de la loi sur l'accès aux documents administratifs en privilégiant « le droit des citoyens à savoir » et nous continuerons également la réforme du fonctionnement du parquet.

### **6 - Une diplomatie et une politique de sécurité qui participent activement à la construction de la paix**

Si nous regardons la situation au niveau mondial, nous constatons qu'au sein de la grande transformation de la communauté internationale il existe des éléments d'incertitude et d'instabilité autour de notre pays. Pour assurer la paix et la stabilité dans ce contexte, il

est indispensable de mener, sur une base réaliste, une diplomatie et une politique de sécurité actives pour obtenir la paix dans le monde entier.

### **L'approfondissement de l'Alliance nippo-américaine**

L'alliance nippo-américaine constitue le pivot de notre diplomatie et de notre politique de sécurité. Il s'agit également d'un bien commun pour la stabilité et la prospérité non seulement régionales en Asie-Pacifique mais aussi mondiales. Je me suis déjà mis d'accord avec le Président OBAMA pour renforcer notre alliance autour des trois piliers que sont la sécurité, l'économie et les échanges culturels et humains. Sur cette base, je voudrais profiter de ma visite officielle aux Etats-Unis prévue au premier semestre de cette année pour exposer ma vision de l'alliance nippo-américaine du XXI<sup>ème</sup> siècle. Nous allons également renforcer la coopération dans les domaines qui forment le moteur de la paix dans le monde, par exemple dans le soutien à la reconstruction en Afghanistan et au Pakistan.

### **Le développement économique d'Okinawa et l'allègement de la charge des bases américaines**

Okinawa déborde aujourd'hui de l'énergie de la jeunesse et c'est le département japonais qui renferme le plus gros potentiel de croissance, notamment grâce au développement du tourisme et des industries informatiques. Tout en œuvrant pour la réalisation de ce potentiel par un budget consacré au développement d'Okinawa, nous devons également nous efforcer à tout prix de soulager le département de la charge que représente la concentration de bases américaines. Près de quarante ans se sont écoulés depuis la rétrocession au Japon, et il est véritablement regrettable que l'allègement de cette charge ait pris du retard seulement à Okinawa. Ce sentiment a été conforté par ma visite à Okinawa en fin d'année dernière, pendant laquelle j'ai pu constater de mes yeux la situation sur le terrain. Nous ferons avancer progressivement le plan de transfert des Marines à Guam et ferons avancer les restitutions de terrains et installations militaires américaines d'une part, et le déplacement des exercices en dehors du département d'autre part. Pour ce qui est du transfert de la base aérienne de Futenma, en s'appuyant sur l'accord nippo-américain conclu en mai dernier, nous fournirons aux habitants d'Okinawa une explication sincère, nous leur demanderons de faire preuve de compréhension, et nous éliminerons tout danger au plus vite et avec la plus grande priorité.

### **Le renforcement des relations avec les pays de l'Asie-Pacifique**

Nous souhaitons également renforcer nos relations avec les pays de l'Asie Pacifique. Cette année est le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution chinoise de 1911, qui marque le début de la modernisation de la Chine. Le meneur de la Révolution Sun Yat-sen a bénéficié du soutien de nombreux amis japonais. A l'aube du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la normalisation

des relations diplomatiques entre le Japon et la Chine l'année prochaine, il est important de se tourner à nouveau vers la longue histoire des relations nippo-chinoises et de favoriser la mise en place d'une « relation stratégique mutuellement bénéfique » grâce à une coopération dans le plus grand nombre de domaines. En même temps, le gouvernement japonais demande à la Chine de jouer un rôle constructif en tant que membre responsable de la communauté internationale. Avec la Corée du Sud, le Japon renforce la coopération, y compris dans le domaine de la sécurité, et construit une relation tournée vers l'avenir pour les cent prochaines années, en respectant la volonté du gouvernement sud-coréen et en se fondant sur mon communiqué, en tant que Premier Ministre, de l'année dernière. Avec la Russie, le Japon élargit la coopération sur le plan économique, notamment en matière d'exploitation des ressources naturelles et de modernisation, mais également la coopération dans la région de l'Asie-Pacifique et au niveau international. D'autre part, il poursuit avec persévérance les négociations avec la Russie en respectant les grands principes de la relation nippo-russe qui consistent en la résolution de la question des Territoires du Nord puis en l'établissement d'un traité de paix entre les deux pays. Le Japon renforce également ses relations avec l'ASEAN, l'Australie et l'Inde, développant ainsi un large réseau de relations ouvertes.

### **Le renforcement des relations avec l'Europe et l'Amérique latine**

Nous poursuivons la coopération étroite avec les pays européens, partenaires qui partagent les valeurs fondamentales. En outre, le Japon renforce ses relations avec les pays d'Amérique du Sud, notamment avec les pays émergents comme le Brésil et le Mexique qui occupent une place de plus en plus importante sur la scène internationale, en particulier dans le domaine économique, y compris en matière d'exploitation des ressources.

### **La Corée du Nord**

Le Japon exige d'une part de la Corée du Nord qu'elle cesse de multiplier les provocations comme le torpillage d'une corvette sud-coréenne, les tirs d'artillerie sur l'île de Yonpyong et les activités d'enrichissement d'uranium. D'autre part, le Japon renforce sa coopération avec les Etats-Unis et la Corée du Sud à propos du dossier nord-coréen. Sur la base de la Déclaration de Pyongyang, le gouvernement japonais poursuit la résolution des problèmes en suspend comme les enlèvements de citoyens japonais, le nucléaire ou les missiles et poursuit la normalisation des relations avec la Corée du Nord en mettant un terme aux différends historiques regrettables. S'agissant des enlèvements de nos citoyens, le Japon ne ménagera pas ses efforts, sous la responsabilité de l'Etat, pour le retour de toutes les victimes le plus tôt possible.

### **La contribution à l'établissement de la paix**

Le Japon contribue à la résolution de nombreux problèmes de la communauté internationale afin de réduire au maximum les malheurs dans le monde. J'ai sollicité la coopération de 26 personnes, nommées « Représentants spéciaux pour un monde sans armes nucléaires », qui parcourent tous les pays du monde pour raconter leur expérience de la bombe atomique. Seul pays à avoir été victime de la bombe atomique, le Japon continue à insister sur l'importance du désarmement et la non-prolifération nucléaires. Le Japon s'engage à coopérer avec chaque pays dans le domaine de l'environnement, de la santé et de l'éducation, de l'aide aux pays en voie de développement, notamment en Afrique, de la paix globale au Moyen-Orient et de la lutte contre le terrorisme et du maintien et de la consolidation de la paix, y compris les opérations de maintien de la paix. Le Japon prend également des initiatives pour la réforme des Nations-Unies et du Conseil de Sécurité.

### **Le renforcement des forces de défense et de la sécurité maritime**

Sur la base de la situation actuelle de la sécurité régionale autour de lui, le Japon a adopté à la fin de l'année dernière « Les Directives du programme de défense nationale (The National Defense Program Guidelines) » qui définit la nouvelle orientation en matière de sécurité et de forces de défense. Dans ce document, nous mettons la contribution à la garantie de la paix et de la stabilité mondiales ainsi que de la sécurité humaine comme objectif de sécurité aux côtés de la défense du territoire national. A partir de ce texte, le Japon va mettre sur pied des forces de défense dynamiques accompagnées de capacité de réaction et de mobilité et soutenues par des technologies de pointe et des systèmes d'information avancés. Nous allons aussi bâtir un système capable de répondre rapidement aux crises. Ces nouvelles mesures renforceront également les capacités de réaction dans la région du sud-ouest et dans les îlots. Pour renforcer la sécurité maritime, nous prévoyons une amélioration du système actuel, par exemple en avançant la date du renouvellement des patrouilleurs de grande taille. Un renforcement des droits de la police maritime sera également examiné.

## **7. Conclusion**

La session parlementaire commence aujourd'hui. Durant cette session, nous devons insuffler confiance et dynamisme à nos concitoyens en sortant rapidement de la déflation avec l'adoption du budget du prochain exercice ainsi que des projets de loi relatifs. Par ailleurs, de nombreux projets de loi et traités ont malheureusement vu leur examen suspendu ou abandonné durant la précédente session, notamment le projet de loi sur la réforme des services postaux, le projet de loi-cadre sur la lutte contre le réchauffement climatique ou l'accord nippo-coréen sur les livres. Je vous demande d'examiner ces projets

et les autres sujets de la manière la plus appropriée.

Qu'attendent nos concitoyens de la Diète ? Je crois qu'ils demandent un débat constructif sur les moyens de sortir de la crise actuelle et de construire le Japon de l'avenir. Je pense qu'ils veulent que la Diète parvienne à des conclusions sans reporter les problèmes à plus tard. Répondons donc à cette attente à travers les séances de questions au gouvernement et les débats entre chefs de parti ! Je termine mon discours de politique générale en vous demandant, Mesdames et Messieurs les parlementaires, de faire vraiment de cette session l'occasion d'un débat réellement approfondi.